

Subventions aux associations sportives

M. l'Adjoint COLY, Rapporteur : Suite à sa réunion du 4 octobre, la Commission des Sports propose l'attribution de subventions aux associations suivantes :

1) Subventions exceptionnelles

* DOJO FRANC-COMTOIS (augmentation du nombre de licenciés pris en compte dans les barèmes «sport amateur»)	3 113 €
* VOLANT BISON TIN (organisation du 2ème Trophée de France «Jeunes»)	300 €
* AS ORCHAMPS-PALENTE (hand-ball) (action sur les quartiers défavorisés)	2 500 €
* BUC «Escrime» (acquisition de matériel)	450 €
* OLYMPIQUE BISON TIN -Ecole de rugby- (développement de l'école de rugby dans l'agglomération)	750 €

La dépense, soit 7 113 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.40.6574. 89058/20300.

2) Pôle Sportif des Montboucons

La Ville s'est engagée contractuellement à apporter un financement annuel de 60 000 € pour le fonctionnement du Pôle Sportif Lutte-Judo-VTT.

Afin d'assurer le quatrième et dernier versement pour 2002, il convient d'attribuer une subvention de 14 265,20 €.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.40.6574.97001/20300 abondés par un transfert pris sur les dépenses imprévues, chapitre 938 du Budget Primitif 2002 de 14 265 €.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces propositions.

«M. Jean-Loup COLY : Je voulais simplement dire un mot sur l'initiative de l'Olympique Bisontin. Vous voyez qu'il y a une subvention accordée à l'école de rugby parce qu'on est en train de construire l'Agglomération mais il faut que l'identité de l'Agglomération ne soit pas simplement l'affaire des élus, des décideurs économiques, etc. et donc l'OB a décidé de délocaliser son école de rugby qui partira dans un certain nombre de communes de l'agglomération pour montrer de près aux gamins de l'agglomération ce qu'est l'entraînement du rugby. Ça leur permettra sans doute d'accroître le nombre de gamins licenciés au club mais j'ai trouvé que c'était une très bonne initiative qui contribuait à créer l'identité de l'Agglomération. Je pense que c'est en multipliant ce type d'initiative qu'on parviendra à créer une identité d'Agglomération réelle et c'est pour cela que j'ai pensé proposer à la commission des sports la subvention de soutien à cette opération. J'ajoute que l'Agglomération elle-même soutient aussi l'opération, Jean-Yves PRALON est également impliqué dans ce projet.

M. LE MAIRE : Tu as les félicitations conjointes du Maire et du Président».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Sport et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette répartition.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2002.

7 novembre 2002